

## COBLENCE & ASSOCIÉS RENFORCE SON DÉPARTEMENT CORPORATE - PROCEDURES COLLECTIVES

**Le cabinet d'avocats Coblence & Associés poursuit le développement de ses équipes en accueillant Virginie Beck en qualité de collaboratrice en Droit des sociétés et Fusions & Acquisitions.**

**Virginie Beck** (32 ans), avocate au barreau de Paris depuis 2006, a débuté sa carrière au sein du cabinet Lefèvre Pelletier & Associés pendant 4 ans. Elle a développé une expertise particulière en négociation dans le cadre d'acquisitions et dans la supervision d'audits juridiques.

Elle intervient pour la négociation et la rédaction de contrats de cession (SA, SAS, SARL), de déclarations et de garanties, principalement dans les domaines immobilier et industriel.

Elle exerce et rédige la documentation juridique aussi bien en français qu'en anglais, dans des opérations de restructuration (apports d'actifs, augmentation de capital etc.). Elle a également eu l'occasion d'intervenir dans le cadre d'opérations de LBO.

Virginie Beck est diplômée d'une Maîtrise en droit, mention droit des affaires ainsi que d'une Maîtrise en droit, mention droit comparé, obtenues respectivement en 2001 et 2002 à l'Université Paris II Panthéon-Assas. Elle est également titulaire d'un DESS de Juriste d'affaires international délivré par l'Université Paris V René Descartes en 2003.

L'équipe corporate - procédures collectives du cabinet, composée de 3 associés et 4 collaborateurs est principalement présente dans le secteur des small/mid caps et assiste aussi bien les entreprises que les dirigeants et les investisseurs.

### **A propos de Coblence & Associés :**

Créé en 1985, Coblence & Associés est aujourd'hui composé de 20 avocats dont 9 associés.

Depuis plus de 20 ans, le cabinet a développé une large expérience dans la définition et la mise en œuvre de conseils juridiques tout au long de la vie des entreprises dans les domaines suivants :

- Droit social
- Corporate – Procédures collectives
- Contrats et responsabilités
- IP/IT - Communication
- Droit pénal des entreprises
- Partage et transmission de patrimoine

### **Contacts presse**

Charlene Feola - Elliott & Markus  
T : 01 53 41 41 96  
[c.feola@elliott-markus.com](mailto:c.feola@elliott-markus.com)

Marie Deléage – Coblence & Associés  
T : 01 53 67 24 24  
[md@coblence-avocat.com](mailto:md@coblence-avocat.com)